

# BIENTOT L'ARCHEVEQUE KUTINO FERNANDO

## VA SAISIR LES BIENS DE LA CENI

### POUR INSOLVABILITE

RAT. 507/02/2012

ORIGINAL

### SOMMATION JUDICIAIRE DE PAYER

L'an deux mille douze, le ..... 03<sup>e</sup> ..... jour du mois de février ;

A la requête de la Mission Mondiale Message de Vie, ASBL, ayant la personnalité juridique suivant l'Arrêté Ministériel n° 534/CAB MIN/J&GS/2003 du 06 novembre 2003, poursuites et diligence de sa Représentante légale, Madame Emie KUTINO MANANGA et dont le siège social est situé sur Avenue Niangara n° 89, dans la commune de Ngiri-Ngiri ;

Je soussigné Guy MUNSIONK  
Huissier judiciaire près le Tribunal de Paix de Kinshasa/Gombe ;

#### AI DONNE SOMMATION A :

La Commission Electorale Nationale Indépendante, CENI en sigle, ayant son siège social sur le Boulevard du 30 Juin, dans la commune de la Gombe dans l'Immeuble de l'ex BCCE en face du Building de l'ONATRA ;

#### POUR

Attendu qu'en date du 11 mai 2011, ma requérante a dûment conclu avec la sommée une convention portant diffusion dans le programme de sa radio et télévision dénommée « RTMV » des Spots sur la sensibilisation et la participation de la population aux élections de novembre 2011 ;

Que sur un total convenu librement de 30.000 \$US (trente mille dollars américains), la sommée n'a payé qu'un acompte de 15.000 \$US, restant ainsi redevable du solde de 15.000 \$US ;

Que curieusement, depuis lors, la sommée ne s'est plus donné la peine de payer ce solde en dépit de nombreuses mises en demeure lui lancées ;

#### SI EST-IL QUE

J'ai Huissier judiciaire sus-nommé et soussigné, FAIT SOMMATION DE PAYER A LA CENI préqualifiée, immédiatement ou dans un délai de 48 heures à dater de la présente sommation la somme de 15.000 \$US au titre de créance principale ;

Le tout sans préjudice à tous autres droits dûs et actions, sous réserves des frais et intérêts ;

Lui faisant savoir que faute de ce faire dans le délai sus-détaillé, ma requérante se prévaudra par toutes voies de droit sans autre sommation, notamment par la SAISIE CONSERVATOIRE de ses biens mobiliers et meubles meublant ;

Et pour que la sommée n'en prétexte quelconque cause d'ignorance, je lui ai

Etant à : *Son siège social*

Et y parlant à : *J. Jové JAKOZ, Chargé de*

Laisse copie de mon présent exploit.

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE  
INDEPENDANTE  
CENI  
SERVICE COURRIER  
Reçu le: 03 - 03 - 2012  
N°: 679  
Heure: 10h40  
Par: *Jové JAKOZ*

